

le, 3 avril 2014

**Déclaration liminaire des représentants des personnels au CTL**

Monsieur le président,

C'est dans un contexte particulier que nous nous retrouvons aujourd'hui.

La feuille de route du nouveau gouvernement, désormais connu, a été dressée par François Hollande au lendemain des élections municipales. Elle ne constitue ni plus ni moins qu'une reprise des orientations annoncées par le Président de la République lors de ses vœux qui se matérialisent dans le cadre du "pacte de responsabilité", autre nom de ce qu'il serait plus juste de nommer une politique de rigueur.

Les allègements de prélèvements annoncés (notamment sur les entreprises) sont donc, de facto, confirmés. Plus largement, la volonté de baisser les impôts est affichée. Rien n'est toutefois dit sur la structure du système fiscal ni, par conséquent, sur le rééquilibrage, pourtant indispensable, de la "contribution commune". Or celle-ci pèse trop lourdement sur les classes modestes et moyennes et sur les PME. De plus, elle est complexe, instable et injuste. Le Président de la République a choisi une voie : l'offre et la baisse des "charges" sur les entreprises sans préciser quelles en seront les conséquences en termes de Service Public et de protection sociale, ou en termes de report d'imposition sur les ménages, par exemple. C'est peu de dire que la justice fiscale ne constitue pas une priorité politique... Les enjeux fiscaux, eux, demeurent.

En ce qui concerne ce Comité Technique Local dont l'ordre du jour est particulièrement chargé, voici quelques remarques, demandes et observations non exhaustives.

**Formation professionnelle :** Depuis plusieurs années, nous dénonçons le fait que les agents sont confrontés au système D pour s'approprier par eux-mêmes les textes réglementaires et législatifs. Aussi, nous demandons la mise en œuvre systématique de journées d'étude pour toutes les mesures ayant une corrélation directe avec le quotidien professionnel.

En matière de formation continue, pour **Solidaires Finances Publiques**, avec la mise en place de l'espace professionnel unifié, il est indispensable que tous les agents qui seront confrontés à une prise de poste sur un métier de l'autre filière bénéficient impérativement des parcours de formation prévus à cet effet. D'autre part, nous demandons à ce que la formation d'adaptation à l'emploi pour des agents changeant de métier à l'intérieur de leur filière soit garantie et assurée. Nous demandons à ce qu'il soit pris en compte lors de la fixation des objectifs des agents en prise de fonction sur un nouveau poste du temps passé en formation. Nous effectuons la même demande pour les formateurs ou tuteurs. Les représentants de **Solidaires Finances Publiques** réaffirment leur opposition au déploiement de l'e-formation dans le département. D'autre part, nous demandons à ce que le CHS-CT soit saisi et puisse se prononcer sur l'organisation matériel de ces e-formation.

**Pont naturel :** Encore une fois, pourquoi l'Administration ne donne-t-elle pas de jours de congé pour ces ponts qu'elle appelle avec humour "ponts naturels" et qui sont, en fait, des économies de fonctionnement financées par les personnels ?

Nous avons la réponse : un manque d'intérêt complet pour les agents qui commence par un mépris des représentants syndicaux.

C'est ainsi que les locaux libérés par les Domaines, dans le bâtiment A de la Cité Travot, sont retournés dans le "pot" commun de la préfectorale alors même que cela fait des années que les organisations syndicales demande un local par syndicat.

C'est aussi le cas pour Les Sables d'Olonne où le local syndical de 37m<sup>2</sup>, pour 4 organisations syndicales pouvant y faire des HMI, se transforme en un local de 15m<sup>2</sup> parce que "la responsable du SPF ne veut pas que son service soit mis à contribution" réponse qui a été donnée par l'administration en commission immobilière aux représentant de **Solidaires Finances Publiques**. Si cela est vrai, où est donc la solidarité que l'on nous prône à tout va ?

**Modifications des horaires de la Trésorerie de Chaillé les Marais :** Le "Tableau de Bord de Veille Sociale" l'indique, 2 emplois non pourvus, 18 heures écrêtées ... Cela montre simplement d'une part que les emplois supprimés dans les petites structures ont encore plus d'impact sur la bonne marche des services et d'autre part qu'en réduisant les heures d'ouverture au public, le politique souhaite habituer le contribuable à la disparition progressive des services de proximité.

Pour justifier cette fermeture, vous annoncez que "le chef de service demande après concertation avec les agents, une demi-journée supplémentaire", rejoignant en cela l'ancien supplice qui consistait à demander à la victime de quelle partie du corps elle voulait être amputée avant d'être libérée... et qui n'étant jamais libérée participait elle-même à son supplice.

**Regroupement des Services de Fontenay le Comte :** A l'instar du regroupement d'autres services dans le département, ce déménagement s'effectue dans la douleur, beaucoup d'agents perdant notamment des mètres carrés. De plus, il est dommage que l'accueil-recouvrement du SIP soit relégué au premier étage. Enfin, il aurait été souhaitable que les agents d'accueil bénéficient d'une formation sur les métiers et imprimés de la filière gestion publique (ce qui à 10 jours du déménagement n'est toujours pas fait).

**Budget :** Chaque année, **Solidaires Finances Publiques** dénonce la baisse du budget alloué à la Direction. Cette année ne déroge pas à la règle...

**Extension de la formalité fusionnée portant sur les immeubles :** La seule certitude, la mise en place au 1er juillet sans abondement d'effectifs dans les SPF.

Fort heureusement, grâce aux gains de productivité de télé-acte, les SPF de Vendée sont à jour pour absorber cette nouvelle mission (ceci est de l'humour). De plus, rien n'est précisé quant à l'intégration à Fidji en 2015.

**Campagne IR :** Le calendrier de la campagne a été avancé cette année. Comme chaque année, les agents de la DDFiP de Vendée feront le maximum pour que la campagne se réalise de la meilleure façon possible. Mais pour quelle reconnaissance ??? Là encore, l'Administration va nous parler de solidarité. Mais où est-elle cette solidarité ??? Certainement pas dans la rémunération, ni dans les promotions et encore moins dans la notation puisque 2500 mois n'ont pas été distribués aux agents en 2013 (dont 10 rien que pour la CAPL n°2 de la DDFiP de Vendée)...

Après la fongibilité asymétrique du budget, l'administration invente la fongibilité asymétrique de la solidarité...

**Tableau de Bord de Veille Sociale :** Bilan du "Heuresthon 2013" (offrez des heures à la pauvre DDFiP qui en a grand besoin) : 2849 heures données, par écrêtements, par les agents à l'Administration soit plus de 360 jours-agents gagnés par la DDFiP de Vendée, 2100 jours mis dans les CET.

Et malgré cela, les services sont débordés. Les agents n'en peuvent plus, ils sont au bout du bout.

Il faut dès maintenant arrêter les suppressions d'emplois et mettre fin à l'exploitation des agents prisonniers de leur conscience professionnelle et de leur sens du Service Public.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, il en va de la responsabilité morale de l'Administration.